


**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE PORTS-SUR-VIENNE**

Envoyé en préfecture le 30/06/2021
Reçu en préfecture le 30/06/2021
Affiché le 
ID : 037-213701873-20210623-20210623_DE07-DE

Séance du 23 JUIN 2021

Délibération n° 2021-06-23-07

Date de la convocation :

13 JUIN 2021

Membres	11
Présents	10
Représentés	0
Votants	10
Exprimés	10
Pour	10
Contre	0
Abstention	0

L'an deux mille vingt et un, le vingt-trois juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, dans la salle de la Vienne de l'ESC2R dans les conditions fixées par la loi du 14 novembre 2020, après convocation légale, sous la Présidence de Daniel POUJAUD, Maire.

Présents : SUTEAU Claudine, CHAMPIGNY Dominique, FORTIER Annie, PIGET Francis, DELAPORTE Christiane, LAFON Patricia, BRACONNIER Jacky, CORREA Angélique, VAN DE WIELE Bruno

Absents excusés : LECLERCQ Jean

ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE

Le conseil municipal s'est réuni en mode commission des finances le 16 juin 2021 pour procéder à la lecture de la version définitive de l'ABC de PORTS-sur-Vienne.

Des corrections ont été apportées notamment par précisions des impacts des voies routière et ferroviaire et par la mise en adéquation de l'atlas avec les projets communaux et leurs programmations. L'outil ABC constitue un référentiel qui permet la guidance et l'évaluation de la biodiversité et n'a pas vocation à sanctuariser l'environnement naturel.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents approuve la version définitive de l'ABC corédigée par la commune et le CPIE, et décide d'une présentation portrait du document pour rester en conformité de format avec les documents de planification

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susvisés.

Rendu exécutoire par dépôt en
Sous-Préfecture de Chinon
30 juin 2021

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire
Daniel POUJAUD

Notification ou publication
Le 30 juin 2021
Le Maire
Daniel POUJAUD



- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Ports sur Vienne

Utilisateur : Ports sur Vienne pastell

Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	20210623_DE07
Date de la décision :	2021-06-23 00:00:00+02
Objet :	DE07 ABC PORTS-sur-Vienne
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	9.1 - Autres domaines de compétences des communes
Identifiant unique :	037-213701873-20210623-20210623_DE07-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
037-213701873-20210623-20210623_DE07-DE-1-1_0.xml	text/xml	853
Nom original :		
20210623_DE07 DE07_ABC_PORTS_sur_Vienne.pdf	application/pdf	163067
Nom métier :		
99_DE-037-213701873-20210623-20210623_DE07-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	163067

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	30 juin 2021 à 17h32min33s	Dépôt initial
En attente de transmission	30 juin 2021 à 17h32min34s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	30 juin 2021 à 17h32min35s	Transmis au MI
Acquittement reçu	30 juin 2021 à 17h32min56s	Reçu par le MI le 2021-06-30